

14 | DISTRICT DE COURTELARY

LE JOURNAL DU JURA | SAMEDI 18 NOVEMBRE 2006

BAS-VALLON | Un logo pour les communes Une image pour six, symbole de fusion



Un logo rassembleur.

(ltd)

Les exécutifs des six communes du Bas-Vallon ont adopté un logo commun, symbole de leur volonté de fusion. Créé par Pierre Cochet, graphiste de Plagne, il servira de signe distinctif pour toutes les actions et activités du Bas-Vallon.

ou les couleurs des armoiries existantes, et faire ressortir de manière explicite l'idée du regroupement.»

Un beau cadeau

Le résultat de ses réflexions a eu l'heur de séduire aussi bien le groupe de travail que le groupe de pilotage, et le logo a été soumis aux exécutifs des six communes qui, à leur tour, l'ont adopté à l'unanimité.

Il faut dire que la réalisation est sobre, et le message clair: six carrés orange sur fond vert représentant six communes de tailles différentes, mais qui se développent dans le même environnement. Un beau cadeau pour le Bas-Vallon, offert par Pierre Cochet, qui a refusé toute rémunération.

Cette image servira dorénavant de signe de reconnaissance pour toutes les actions menées en commun par le Bas-Vallon. Elle sera utilisée à chaque occasion, sur tous les supports possibles afin de s'imposer peu à peu comme référence unique.

Sur le papier à lettre, sur les enveloppes, sur les publications communes, mais également sur des affiches, des autocollants, des T-shirts... bref, le logo sera diffusé à très large échelle dès à présent. (mhc)



Pierre Cochet, graphiste à Plagne.

(Huguelet)

RÉCLAME

croisitour
Les artisans de l'évasion

Offre spéciale SÉNÉGAL !
2e semaine OFFERTE sur le logement!

Du 19.1 au 13.4.2007
Vols avec compagnie suisse Hello Bâle-Dakar-Bâle
Hôtel Le Lamantin Beach Resort & Spa Luxe chambre double, demi-pension.
Prix par personne 2 semaines: dès CHF 2053.-

Dr-Schwab 1 - 2610 St-Imier www.croisitour.ch
Tél. 032 941 45 43 / Fax. 032 941 33 39 E-mail: st-imier@croisitour.ch

ORVIN | Dissolution de l'Association du chemin alpestre Orvin - Métairie du Milieu de Bienne

Une route construite par les chômeurs des années trente



La route des Prés-d'Orvin, construite en 1930, dessert une magnifique zone de loisirs, malheureusement souvent engorgée l'hiver. (Liengme)

Par une décision datée de mars 2006, la Direction de l'économie publique a entériné la dissolution de l'Association du chemin alpestre Orvin - Métairie du Milieu de Bienne. Fin d'une aventure débutée durant la crise des années trente.

«On raconte que l'association est née dans la cuisine de Constantin Grosjean, le député d'Orvin», raconte Alfred-Henri Mottet, le dernier président de la défunte association. «On était en 1930 et le chômage était terrible dans la région.»

L'idée d'une nouvelle desserte des Prés-d'Orvin est donc née en période troublée, elle a été réalisée à la force du poignet, à la sueur d'hommes qui avaient perdu leur emploi. L'association a fourni du travail, un salaire, des pelles et des piochards... En 1930, ce sont les chars de foin et les convois de bois hippomobiles qui empruntaient la charrière.

Les années ont passé, la

charrière caillouteuse a été asphaltée, le trafic motorisé a supplanté la traction animale, des résidences secondaires ont envahi les Prés-d'Orvin. De 181 chalets, métairies, fermes ou «vacheries» en 1950, on est passé à 330 habitations en 2006. Pour l'Association du chemin alpestre, la situation devient délicate.

Un péage contesté

«Nous avons toujours plus de peine à encaisser les 5 fr. que nous demandions aux automobilistes pour emprunter notre route», constate Alfred-Henri Mottet.

Ralph Hausmann, qui était maire au moment de la reprise de la route par la commune d'Orvin, confirme: «A court terme, le péage allait être déclaré illégal. D'autre part, les propriétaires de chalets n'étaient plus d'accord de cotiser au fonds d'entretien de la route, des cotisations qui s'élevaient tout de même à plus de 150 000 fr. annuellement! De plus, la commune, qui avait accepté que des résidents à l'année

s'installent aux Prés, se voyait moralement obligée de considérer les Prés-d'Orvin comme un quartier du village, d'entretenir et de débayer ses routes et chemins d'accès. La nouvelle donne, c'est que nous avons des citoyens, donc des contribuables, au village mais également aux Prés-d'Orvin.»

Plus de raison d'être

Le 15 août 2001, après expertise pour s'assurer que la route est en bon état, la commune reprend le tronçon à son compte. L'Association du chemin alpestre Orvin - Métairie du Milieu de Bienne entame alors son chant du cygne. Si les communes de Nods, Corgemont et Courtelary, parties prenantes de l'association, ont également accepté la reprise des tronçons qui les concernaient en 2001, il faudra attendre juin 2004 pour que Cortébert s'incline à son tour. Dans sa décision, la Direction de l'économie publique relève que «l'association ayant cédé tous les chemins à d'autres organismes et que ne

disposant plus ni d'actifs ni de passifs, sa raison d'être est devenue caduque».

«L'association est dissoute, mais la route des Prés-d'Orvin subsiste», se réjouit tout de même Alfred-Henri Mottet, un brin nostalgique.

Une route chère

«Une route qui a tout de même englouti 216 000 fr. en frais d'entretien et d'investissements en 2006», indique le conseiller municipal Jean-Maurice Grosjean.

Avec des frais fixes d'entretien s'élevant à 125 000 fr. par an, tout le monde souhaite trouver de nouveaux modes de financement.

Ralph Hausmann, ancien maire, imagine sans peine le prélevement d'une taxe de parcage. «Existe-t-il encore en Suisse une station de ski où le parking est gratuit?», s'interroge-t-il.

En 1930, la route a fait saigner les mains des chômeurs. En 2006, elle saigne le porte-monnaie du contribuable. Mais qui s'en passerait? (jbl)

TRAMELAN Tir à l'arbalète: des écoliers très intéressés

La saison officielle pour le tir à l'arbalète à 30 m en extérieur est terminée depuis mi-octobre.

Mais le président Jean-Marc Bottinelli et l'ancien moniteur Isidore Paroz ne sont pas restés insensibles à la demande de M. Rossel de faire un petit tour au stand avec des élèves de sa classe.

En deux après-midi, 28 écoliers accompagnés de leur professeur sont venus s'initier avec application et discipline au tir à l'arbalète.

Ces jeunes gens se sont vivement intéressés à ce sport et à la vie de la société. (c)



Jean-Marc Bottinelli en démonstration devant un groupe d'écoliers.

(ltd)